

Etude n° 2478

1001

Id Plan: 577

COMMUNE DE ST-GINGOLPH**Zones de protection des sources**

**Rapport de synthèse
des études réalisées au 17.10.2000**

Vétroz, le 28 novembre 2000

8.6.4. Qualité des eaux du lac de Lovenex

En 1993 nous avons observé une prolifération d'algues filamenteuses. Elles ont été déterminées et se nomment *Cladophora fracta*. Sa présence caractérise un milieu mésotrophe (1^{er} stade de la mésotrophie), c'est-à-dire légèrement polluée.

D'autres lacs de la région, comme celui de Darbon ou celui de Neuteu, présentaient des eaux claires sans la moindre trace d'algues.

9. Définition des zones de protection des sources

Les zones de protection des sources communales ont été délimitées par une approche "conventionnelle" issue des directives pratiques édictées par l'Office fédéral de l'Environnement ainsi que par la méthode EPIK, méthode préconisée par ce même office depuis 1998 (biblio. 11.13) et en accord avec la législation en vigueur.

Les données et les plans réalisés par la méthode EPIK (biblio. 11.12) sont fournis en annexe.

Le plan des zones de protection est fourni en annexe. Il est aussi disponible en fichier Arcview (.shp).

Les remarques particulières, le cadastre des risques pour chaque source ainsi que les règlements de zones de protections sont fournis en annexe sous la forme de fiches, permettant leur mise à jour indépendante.

10. Etudes complémentaires nécessaires

Mise à part les inconnues sur les éventuelles liaisons entre l'Au de Morge, ou la Morge, avec la source de Clarive nous considérons que, pour cette source, les résultats des investigations sont suffisamment probants pour permettre aux autorités politiques l'application des restrictions attachées aux zones de protection des sources.

Dans le cas de la zone sourcière de la Tine il existe encore trop d'inconnues pour permettre une gestion des risques encourus par les utilisateurs. Des études complémentaires sont nécessaires de manière à délimiter plus finement le bassin d'alimentation : méthodologie EPIK, essais de traçage sur les différents torrents du bassin versant de La Morge afin de localiser les zones vulnérables.

Vétroz, le 28 novembre 2000

BUREAU D'ETUDES GEOLOGIQUES SA

S. CUCCODORO
Hydrogéologue dipl.